



Public

Nouveaux membres du Comité Social et Economique (CSE) en charge de la partie Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)



Pré-requis

Aucun



Durée

5 jours – 35 heures



Lieu

INTER : au CER 92 | INTRA : en Entreprise



Accessibilité

Notre Centre de Formation et les plateformes techniques sont accessibles aux personnes en situation de handicap



Objectifs

- ⊕ Connaître les attributions du CSE et CSSCT et le rôle de chacun
- ⊕ Connaître les missions de la Commission CSSCT et être en mesure de les appliquer en matière de santé et sécurité au travail
- ⊕ Accompagner l'entreprise dans sa politique de prévention



Animation

Formateur Consultant



Méthode pédagogique

- ⊕ Exposés
- ⊕ Cas pratiques
- ⊕ Conseils personnalisés



Validation

Attestation de formation



Programme

▪ 1. CSE : nouvelle instance

Cadre légal

Juridictions compétentes

Fusion des instances

Règles de mise en place d'un CSE :

- Composition : Président, titulaires, règles de remplacement des titulaires, secrétaire, trésorier

Désignation, critères légaux et pratiques

Commissions

La CSSCT

La commission économique

La commission de la formation

La commission d'information et d'aide au logement

La commission de l'égalité professionnelle

La commission des marchés

Crédits d'heure : utilisation et imputation

Subventions de fonctionnement

Procédures, recours, protection des élus

Droit d'alerte : modalités et limites

Intervention de personnes qualifiées

Intervention de personnes qualifiées

- Modalités électorales
- Représentant de proximité
- CSE inter-entreprises
- Suppression du CSE

Attributions dans les entreprises de 50 salariés et plus :

- Modalités d'exercice
- Consultations et informations
- Données SSCT de la Base de Données Economiques et Sociales (BDES)
- Différents droits d'alerte

Moyens accordés aux membres du CSE et CSSCT :

- Heures de délégation
- Déplacement et circulation
- Affichage
- Formation
- Dispositions particulières : Règlement intérieur, local, réunions (ordre du jour, délibérations, procès-verbal), consultations et informations, données SSCT de la BDES, protection des élus

Dispositions pénales, Responsabilité civile et pénale

FORMATION PROFESSIONNELLE

4 avenue Laurent Cély – 92 600 Asnières – Tél 01 40 86 45 80 – contact@cer92.asso.fr – www.cer92.asso.fr

Association de Formation déclarée loi 1901 – N° d'existence 11920013592 – Membre de l'association Le Carré des Entrepreneurs – NAF 8559 A – SIRET 785 283 110 00068 – N°TVA intracommunautaire FR 60 785 283 110

▪ **2. Fonctionnement du CSE**

Les réunions ordinaires/extraordinaires :
organisation, préparation, participation, ordre du jour,
délibérations, procès-verbal et compte-rendu
Utilité des préparatoires et de l'amélioration des
interventions en réunions
Documents auxquels le CSE contribue : rapport et
programme annuel, registre, DUER, plans de
prévention
Organisation et méthodes de travail en groupe

▪ **3. Santé, Sécurité et les Conditions de Travail dans le Code du Travail**

Principes généraux de prévention
Définitions Accidents du Travail (AT), Maladie
Professionnelle (MP) et à caractère professionnel
Enjeux
Indicateurs de la prévention
Analyse des accidents du travail, arbre des causes
Autres méthodes d'analyse
Plans de prévention
Droits d'alerte et de retrait des travailleurs
Formations obligatoires
Dispositions relatives à certains travailleurs ou à
certains modes de travail

▪ **4. Acteurs de la prévention internes et externes à l'entreprise**

▪ **5. Documents à disposition ou auxquels le CSE contribue**

Rapport et programme annuel SSCT
Registres et documents relatifs à la SSCT
Document unique d'évaluation des risques
Plans de prévention entreprises utilisatrices /
entreprises extérieures

▪ **6. Facteurs de risques professionnels**

Grandes familles de risques et mesures de
prévention réglementaires
Risques spécifiques

Règles spécifiques selon l'effectif de l'entreprise
et/ou de l'établissement
Fonctionnement de la CSSCT

Commissions des CSE des entreprises de 300
salariés et plus :

- Subventions de fonctionnement
- Expertises
- Dispositions concernant les CSE centraux et les
CSE d'établissement
- Dispositions pénales et protection des membres

▪ **7. Risques psychosociaux et harcèlement**

Connaître les causes des différents types de
risques psychosociaux (RPS)
Connaître les effets sur la santé et les enjeux
pour l'entreprise
Connaître le cadre législatif et réglementaire
de la prévention des RPS
Connaître les démarches et outils de la
prévention des PRS
Connaître les conditions favorables à une
action de prévention des RPS selon sa place
dans l'entreprise
Le principe de qualité de vie au travail

▪ **8. Missions du CSE en matière de SSCT**

Inspection des lieux de travail
Analyse des situations de travail et étude
ergonomique des postes de travail
Enquêtes suite à MP ou AT
Promotion de la prévention et conduite de
projets

Enseignements pratiques

Revue et exploitation de la documentation
SSCT de l'entreprise (si fournie)
Analyse d'accidents de travail par la méthode
de l'arbre des causes
Identification des risques sur poste de travail
et définition des mesures de prévention
Elaboration d'un ordre du jour de réunion
Visite de site si possible



Législation

Articles L. 2311-1, L. 2313-1 à L. 2313-15 et R. 2313-1 à R. 2313-6 du Code du Travail



Coûts (HT)

INTER : 1440€ / personne – repas inclus | INTRA : nous consulter